

**DÉPARTEMENT** — **SOUTIEN AUX COLLECTIVITÉS  
TERRITORIALES**

En tant que garant de l'harmonisation du territoire, le Département conseille et accompagne les collectivités dans leurs projets d'aménagement grâce à son expertise départementale ID77 et à ses fonds d'aménagement. Fer de lance des collectivités, il soutient les projets locaux et participe ainsi au développement économique de la Seine-et-Marne.